

Internet et la déprofessionnalisation

Benjamin Grassineau

▶ **To cite this version:**

Benjamin Grassineau. Internet et la déprofessionnalisation. Cedrea, 2009, pp.1. halshs-00395252

HAL Id: halshs-00395252
https://shs.hal.science/halshs-00395252

Submitted on 15 Jun 2009

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Internet et la déprofessionnalisation[*]

Benjamin GRASSINEAU[**]

* Texte publié dans la revue CEDREA le 16 janvier 2009. <http://www.cedrea.net/Internet-et-la>.
** Docteur en sociologie. CERSO – Paris-Dauphine. Email : grassineaub@yahoo.fr

Introduction

Internet est aujourd'hui considéré comme un outil de communication convivial, au sens d'Ivan Illich. Libre et ouvert, il est censé renforcer la transparence au sein des sociétés démocratiques, assurer la production et la diffusion en réseau d'informations citoyennes et scientifiques et permettre aux citoyens de se protéger du contrôle qu'exercent les institutions politiques et marchandes à leur endroit[1]. Il rejoint donc de près l'utopie des Lumières qui voulait démocratiser la science pour en faire un contre-pouvoir citoyen. Mais cette vision concorde-t-elle avec les faits ? Sommes-nous en passe de réaliser l'utopie ? Peut-on par exemple réellement affirmer que le développement massif d'Internet conduit à un accroissement de l'autonomie des citoyens vis-à-vis des professions établies, au développement de *réseaux du savoir* et à l'émergence d'une *recherche conviviale*[2]?

Internet comme outil convivial

Essentiellement, quatre propriétés d'Internet en font un outil convivial qui favorise le relâchement du contrôle, voire du monopole, qu'exercent les professions établies sur les « outils », au sens général du terme.

- Tout d'abord, Internet peut offrir un *surplus d'autonomie* à ceux qui y ont accès. Il facilite en effet l'accès aux informations nécessaires (recettes, manuels, entraide, etc.) à l'utilisation des outils (outils mécaniques, outils électroniques, etc.). En ce sens, il permet de s'affranchir, au moins partiellement, de la mainmise des professions sur l'usage de certains outils, ou sur le contrôle des informations relatives à cet usage.
- Néanmoins, cela n'est vrai que si l'information demeure en libre-accès, *et* si l'information

1 Pour Ivan Illich, « *l'outil est convivial dans la mesure où chacun peut l'utiliser, sans difficulté, aussi souvent ou aussi rarement qu'il le désire, à des fins qu'il détermine lui-même. L'usage que chacun en fait n'empiète pas sur la liberté d'autrui d'en faire autant. Personne n'a besoin d'un diplôme pour avoir le droit de s'en servir ; on peut le prendre ou non. Entre l'homme et le monde, il est conducteur de sens, traducteur d'intentionnalité*. »

2 Selon Ivan Illich, la « recherche conviviale » est une activité de recherche libre, et donc inscrite dans des réseaux du savoir qui répondent à quatre exigences. 1. « *libérer l'accès aux choses en abolissant le contrôle que des personnes privées et les institutions exercent sur leur valeur éducative* », 2. libérer le partage des compétences. 3. redonner à « *la personne individuelle le pouvoir d'appeler à des réunions ou à les tenir* ». 4. « *libérer l'individu de l'obligation de modeler ses espérances conformément aux services que peuvent lui offrir les professions établies* ». Cette recherche conviviale devrait donner naissance à une *« science par l'homme, et non plus pour l'homme »*. C'est à dire une science ouverte à tous, accomplie par ceux qui le souhaitent, et dont les finalités ne sont pas systématiquement éloignées des situations concrètes.

pertinente peut être « trouvée » et interprétée facilement. Or, pour cela, il faut que les informations sur un sujet donné soient diverses et variées, afin de pouvoir être adaptées à la personne qui désire les acquérir. Ceci nous amène au deuxième aspect. L'accessibilité à des informations variées et contradictoires, n'est garantie pleinement que s'il y a une *ouverture de la publication*[3]. Mais, de ce point de vue, Internet offre au citoyen un potentiel jamais égalé auparavant. Il laisse par exemple un espace d'expression complet à des courants politiques, idéologiques, religieux, jusqu'alors quasiment ignorés. Les forums, les blogs, les sites personnels sont donc autant d'outils communicatifs pouvant être dits conviviaux, dans la mesure où ils offrent à n'importe quel individu la possibilité de s'exprimer et de confronter ses idées sur les sujets les plus divers. Ils peuvent être facilement appropriés par les acteurs sociaux. La conséquence en est qu'Internet est devenu une mine d'informations précieuses pour un nombre considérable de sujets – des plus anodins aux plus sérieux, et aux plus utiles. Et surtout, il permet d'aborder certains sujets, comme les sujets scientifiques, de manière interactive et ouverte, selon des finalités et des modalités que les internautes choisissent eux-même.

- Troisième propriété, Internet favorise la *désintermédiation dans l'échange de biens immatériels*[4]. En effet, l'échange de fichiers musicaux, d'informations, de recettes, de photos, se fait de plus en plus indépendamment des intermédiaires professionnels. Ou du moins, si ces intermédiaires existent, ils n'influent pas sur l'horizontalité de l'échange. Dans le « WEB 2.0 » par exemple, même si les internautes s'appuient sur des outils ou des structures qui sont souvent professionnelles, celles-ci n'ont qu'une influence limitée sur la nature de l'échange, la valeur des biens échangées, le choix des personnes qui entrent dans l'échange, la valeur des personnes qui échangent, etc. Le plus souvent, ce sont les internautes eux-mêmes qui déterminent collectivement ces paramètres.
- Quatrième propriété, Internet, dans sa structure, est, ou du moins était jusqu'à une date récente, un *outil pouvant facilement être approprié, construit et géré par les utilisateurs eux-mêmes*. Les standards ouverts, les logiciels libres, l'architecture ouverte du réseau, avec notamment la possibilité de se connecter facilement au réseau, et l'ouverture relative des instances de régulation d'Internet, facilitent la prise en main de cet outil par les internautes, et offrent une large liberté en ce qui concerne la circulation des contenus sur le réseau.

3 Rappelons que la publication ouverte ne concerne pas l'accès aux informations, mais l'accès aux outils permettant la publication individuelle ou collective.

4 Mais aussi de plus en plus des biens matériels, puisqu'il favorise la rencontre de personnes partageant les mêmes centres d'intérêt, l'échange horizontal de biens matériels sans contre-partie, etc. Voir sur ce sujet le site Freecycle, qui permet à des personnes d'échanger ou de donner des biens gratuitement sans contre-partie, et sans obligation de recevoir.

Le développement d'Internet a donc conduit à l'émergence de *réseaux du savoir* qui,

- sont caractérisés par un effacement des hiérarchies,
- demeurent ouverts aux nouveaux entrants, sans discrimination,
- atténuent le contrôle des professions sur les outils et assurent, grâce à la transmission libre et horizontale de l'information, une libération du partage des compétences,
- permettent aux individus de s'exprimer librement sur divers sujets grâce à la publication ouverte,
- permettent aux individus de s'agréger et de se mettre en relation en fonction de leurs affinités, pour construire ainsi une finalité à leur action, et se soutenir mutuellement pour entreprendre des actions collectives et civiles
- laissent aux individus la possibilité de choisir et de maîtriser, de manière assez démocratique, l'architecture technique sur laquelle ils vont matérialiser le réseau.

Sous ces aspects-là, Internet est donc un moteur de la déprofessionnalisation. Déprofessionnalisation des activités immatérielles : il permet de court-circuiter les intermédiaires professionnels dans l'échange de biens immatériels. Déprofessionnalisation des « activités matérielles » : il atténue le contrôle que les professions exerce sur l'information nécessaire à l'usage et à l'échange des biens et des outils par les citoyens. Ce qui implique que le « modèle Internet » constitue l'antithèse du « modèle scolaire / professionnel » qui forme la base communicative, régulative et productive de la société industrielle[5].

5 Ce qui rejoint les réflexions d'Ivan Illich qui a souligné, tout au long de son œuvre, le rôle central de la professionnalisation des activités immatérielles et des institutions qui contrôlent l'information dans la genèse, le maintien et l'expansion de la société industrielle. C'est le cas notamment de l'École, qui, selon lui, « *dissimule un programme par lequel il s'agit d'initier le citoyen au mythe de l'efficacité bienveillante des bureaucraties éclairées par le savoir scientifique. Et, partant, l'élève en vient à croire qu'une production accrue est seule capable de conduire à une vie meilleure. Ainsi s'installe l'habitude de la consommation des biens et des services qui va à l'encontre de l'expression individuelle, qui aliène, qui conduit à reconnaître les classements et les hiérarchies imposées par les institutions.* ». C'est aussi le cas de la Recherche et Développement qui « *mutile l'imagination* », et contraint le citoyen à abdiquer « *tout pouvoir en faveur de l'expert, seul compétent* ». Ou encore du Droit, qui fait des organes législatifs, des tribunaux et de la police, « *un outillage au service de l'Etat industriel* », et qui gèle le jeu démocratique en empêchant les citoyens de s'approprier leurs « *outils* », d'assurer leur autonomie et de s'investir pleinement dans les décisions politiques.

L’exemple de la recherche conviviale.

Pour prendre un exemple, certaines expérimentations sociales apparues récemment sur Internet, ouvrent des perspectives inédites en matière de recherche conviviale. En effet, les expériences communautaires sur Internet, ont généré des procédures de filtrage, d’évaluation, d’acquisition et de production de la connaissance, qui sont fondées en partie sur les principes d’une recherche conviviale. C’est le cas d’expériences collaboratives comme le projet d’encyclopédie libre et ouverte Wikipédia ou le projet d’une université libre, collaborative et ouverte Wikiversité.

Notons que ces expériences ont été rendues possibles, d’une part par la diffusion de certaines innovations technologiques, et d’autre part, par l’appropriation et le contrôle de ces innovations par les citoyens - et non par les institutions marchandes ou étatiques. En effet,

- Le cout de l’acquisition, de la publication et de la diffusion de la connaissance a été considérablement réduit au cours des dernières décennies. Il est devenu aujourd’hui peu couteux de stocker et diffuser de l’information à grande échelle.
- Certains outils de traitement de l’information sont aujourd’hui accessibles au plus grand nombre – logiciels statistiques par exemple. Ce faisant, il est même possible d’envisager un partage accru d’outils réels, avec par exemple des systèmes de pilotage d’outils scientifique à distance.
- Des outils permettant l’évaluation, la production et la diffusion des connaissances de manière conviviale et collaborative, ont été développés à l’intérieur de la communauté du logiciel libre. Tels les wikis. Ces outils ont le potentiel nécessaire pour demeurer conviviaux au sens strict, puisqu’ils peuvent être utilisés par les acteurs pour leur usage personnel et de manière autonome, et aussi pour un partage collaboratif et égalitaire des informations.

C’est donc tout un ensemble d’outils, de pratiques, qui se sont développés au cours des dernières années, et qui peuvent apparaitre précieux pour le développement de la recherche conviviale.

Cependant, on notera ici que, dans la sphère virtuelle, le mouvement n’a eu jusqu’à présent qu’un impact limité. Les plate-formes wiki permettant un travail scientifique collectif, collaboratif

et horizontal, n'en sont par exemple qu'à un stade très embryonnaire. Pire, ce qui s'est principalement développé, ce sont les systèmes de publication en libre-accès et non les systèmes de publication scientifique ouverte. Il existe certes des plateformes d'archives ouvertes. Mais elles sont réservées aux scientifiques professionnels qui souhaitent diffuser gratuitement leurs travaux. De plus, ces systèmes de publication en libre-accès ou d'archivage, n'ont pas grand chose à voir avec de véritables outils conviviaux de publication ouverte. En fait, ils tendent même à servir d'outils de classement hiérarchique. Ils se positionnent alors en bas du classement des revues universitaires, et les professionnels les utilisent pour « protéger » leurs travaux, avant de les proposer à des revues plus prestigieuses, qu'elles soient en libre accès ou non. Autant dire qu'il n'y a donc rien de convivial dans de tels outils.

De même, s'agissant de la « sphère réelle » et des institutions existantes, il n'y a pas de changements notables allant dans le sens d'une ouverture. Certes, il y a une intrusion récente dans le débat politique d'organisations idéologiques prônant le contrôle démocratique sur la science et les institutions existantes (le mouvement pour la science citoyenne). Mais il ne s'agit pas à proprement parler de mouvements visant au développement d'une recherche conviviale. Car ces organisations militent seulement pour la prise en compte de principes éthiques. Et il n'est nullement question de développer, par exemple, des outils facilitant la recherche et la diffusion de la science effectuée par des amateurs. Ou de développer une véritable recherche conviviale qui assurerait un libre accès aux instruments de l'enseignement et de la recherche (production, diffusion et acquisition) et un partage égalitaire et non contraignant des connaissances et des croyances.

La réappropriation de l'outil Internet par les acteurs économiques et politiques traditionnels et les nouveaux intermédiaires.

Ce constat mitigé montre que le le mouvement de déprofessionnalisation, initié par l'essor spectaculaire d'Internet et des NTIC, est aujourd'hui contrebalancé par plusieurs tendances contraires. Trois semblent aujourd'hui déterminantes.

- *Première tendance, la déprofessionnalisation se heurte à un encadrement réglementaire contraignant et à l'influence croissante du marché et des institutions sur les nouveaux*

espaces d'échange et de publication. Trois vecteurs de contrôle et d'influence sont utilisés.

- *Juridique*. Un cas fréquent concerne les situations où, même quand l'information nécessaire à l'accomplissement d'une activité est librement accessible, il n'est pas possible, d'un point de vue légal, d'accomplir cette activité sans recourir à des professionnels (distillation d'alcool, services médicaux, fabrication d'armes, fabrication et usage de produits médicaux, construction, règlements de litiges, etc.).
- *Médiatique*. Les professionnels pratiquent aujourd'hui une publicité plus ou moins « agressive » pour dissuader les individus de produire leurs biens et services eux-mêmes, et de bénéficier de biens et services issus de l'économie non-marchande et donc de se passer des services professionnels[6]. Dès lors, malgré l'intérêt qu'il y a à recourir à des services ou biens non-marchands, à qualité égale on constate que le recours aux biens et services marchands est nettement plus important. Par exemple, l'utilisation du système d'exploitation Linux, qui est pourtant gratuit, de très bonne qualité et qui est un outil convivial, est extrêmement basse, par rapport à celle des systèmes d'exploitation propriétaires.
- *Scolaire et culturelle*. Il y a de bonnes raisons de penser qu'il existe aujourd'hui un vide éducatif et des barrières culturelles limitant la déprofessionnalisation. En effet, l'apprentissage de savoirs-faire « manuels », essentiels pour pratiquer certaines activités, ou bien d'un esprit et d'une attitude critique vis à vis des institutions, et des professions et des firmes dispensant des biens et services marchands, sont incontestablement défaillants dans le système éducatif actuel. Par ailleurs, des freins culturels peuvent aussi intervenir, puisque le recours aux professionnels et à l'échange marchand s'appuie sur un ensemble de prédispositions culturelles, tels par exemple, le déni de l'économie non-marchande (l'adage populaire dit par exemple « à tout travail mérite salaire ») ; les croyances relatives à la division du travail et au prestige du métier, rendant plus ou moins incongrue la pratique de certaines professions en amateur et rendant presque obligatoire le recours à des professionnels ; le classement hiérarchique qui peut exister entre les différentes activités (certains travaux apparaissent dégradants), etc.

- *Deuxième tendance, dans le domaine de la diffusion et de la production des biens immatériels, les professions tentent de plus en plus de se réapproprier les outils existants*. C'est frappant notamment dans l'informatique libre, qui est sans cesse menacée par

6 Agressive dans le sens où cette publicité cherche à influencer directement le consommateur, sans qu'il ait demandé à recevoir l'information (c'est donc une consommation obligatoire), et/ou cherche à dénigrer les produits concurrents non-marchands

l'informatique propriétaire[7]. Les professions employant des mesures législatives pour protéger leur monopole sur certains outils – les brevets logiciels par exemple. Mais c'est vrai également dans la publication scientifique, dans la Recherche sur Internet, dans la diffusion de divers contenus culturels (photos, musique…), et dans d'autres domaines. Certes, on observe des réactions de « défense », par exemple le projet GNU, les FAI associatifs et coopératifs, les réseaux sans fil communautaires libres et gratuits, les licences libres et les licences Creative Commons, les sites de publication ouverte, les moteurs de recherche collaboratifs, etc. Mais dans certains domaines, ce « Web alternatif » est de plus en plus cantonné à la « marginalité », là où, autrefois, il occupait une position prépondérante.

- *Troisième tendance, ces outils conviviaux peuvent être rattrapés par une institutionnalisation « interne »*. De plus en plus, en effet, des forums, des sites de publication ouverte, des projets open source « ferment leurs portes », se hiérarchisent et se calquent sur des modèles institutionnels traditionnels. Les principes d'ouverture, d'égalité et de libre-accès, signifiants chez les premiers acteurs d'Internet, semblent donc céder du terrain au profit de formes d'appropriation des outils plus « classiques », et indéniablement moins conviviales.

Ces trois tendances conduisent à l'émergence et à l'affirmation de trois principaux acteurs dans les activités immatérielles.

- Les anciennes professions et institutions, fonctionnant selon une logique de contrôle, de monopole et d'expansion, qui tentent de conquérir ces nouveaux espaces d'échange (les pouvoirs publics, les anciens monopoles de la communication, les majors, les revues scientifiques classiques, etc.).
- Des citoyens et les membres de mouvements plus ou moins à la marge, qui profitent de ces outils conviviaux et tentent de les maintenir conviviaux (le mouvement pour le logiciel libre, par exemple).
- Enfin, « entre les deux », une classe de nouveaux intermédiaires qui bouscule les pouvoirs des institutions et des professions établies, et constitue indéniablement une nouvelle force active de l'économie des biens immatériels (les acteurs marchands du Web 2.0, par exemple, ou encore, les Think-Thank).

7 L'informatique propriétaire est l'informatique fondée sur des licences propriétaires, par opposition à celle qui est fondé sur des licences libres. Pour une définition de la licence libre, voir http://gnu.org.

Conclusion

On peut se demander, pour conclure, si ces nouveaux intermédiaires seront réellement une « chance » pour l'expression et l'autonomie des citoyens. Ne risquent-ils pas de creuser encore davantage le fossé entre les citoyens et les institutions établies ? On peut hélas le craindre. Car d'une part, ces nouveaux intermédiaires peuvent se ranger, en fonction de leurs intérêts, aussi bien du côté d'une société conviviale que du côté des professions établies. Et d'autre part, on voit mal pourquoi ils se transformeraient spontanément en organisations éthiques valorisant l'ouverture, la parole égalitaire, la transparence et la parole démocratique ; surtout dans la mesure où ils sont astreints à de lourdes contraintes de survie dans un marché de la publication de plus en plus concurrentiel, où l'expertise scientifique, les diplômes, la réputation (voire le Web Ranking), deviennent les seuls gages de crédibilité vis à vis des institutions politiques ou économiques établies - notamment les institutions qui les financent ? Il paraît donc fort probable que le développement de ces nouveaux intermédiaires ait pour principal effet d'accroître la marchandisation de certaines « activités politiques » (telles que la prise de décision, la réflexion sociale, l'évaluation, la recherche d'idées, la théorisation), jusqu'ici davantage fondées sur un modèle bureaucratique. Ce qui ne fera donc que renforcer, ou à défaut, déplacer, les inégalités au sein de la société industrielle.